

La coopérative Enercoop PACA à Marseille, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable, remporte le 1^{er} Prix aux Trophées RSE PACA !

(RSE = Responsabilité Sociétale des Entreprises)



Les Trophées de la RSE : Les Trophées de la RSE PACA récompensent chaque année depuis 11 ans les entreprises ou organisations de la région PACA de 5 salariés et plus, qui ont à cœur de **mettre l'homme et l'environnement au centre** de leurs préoccupations.

La coopérative Enercoop PACA a été choisie par un jury composé d'experts de la RSE parmi les 18 entreprises sélectionnées cette année pour concourir, et **a remporté deux prix : le 1^{er} prix RSE 13 et le 1^{er} Prix RSE PACA !** La remise des prix a eu lieu le jeudi 22 octobre 2015 à l'Espace des Libertés à Aubagne en présence de plus de 400 personnes.

La coopérative Enercoop PACA doublement récompensée : « *En tant que fournisseur d'électricité renouvelable, le développement durable est inscrit au cœur même de notre projet. Mais nous veillons également à mettre en œuvre au quotidien des pratiques sociales et environnementales innovantes pour développer notre entreprise. C'est important de récompenser les TPE car elles font souvent de la RSE sans le savoir ou sans le mettre en avant.* » explique Clémentine Thierry, Directrice d'Enercoop PACA . « *Enercoop PACA se félicite de ce prix qui vient récompenser notre démarche et nous conforte dans l'idée qu'on peut concilier politique RSE et performance économique : en seulement 2 ans d'existence, Enercoop PACA a réuni 650 sociétaires au sein de son projet et convaincu 2000 clients dans la région.* »

Le développement durable au cœur de notre projet :

- Approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables auprès de producteurs locaux
- Statut coopératif : possibilité d'entrée au capital pour les clients, les producteurs, les partenaires...
- Développement de projets de production d'énergie renouvelable dans la région
- Lucrativité limitée et ré-investissement des bénéfices
- Participation citoyenne dans les projets de production
- Ancrage territorial et ambassadeurs locaux
- Accompagnement et conseil à la réduction des consommations d'électricité

Quelques points-clés de la politique RSE d'Enercoop PACA :

- Co-construction du projet avec les salariés
- Semaine de 4 jours
- Parité homme-femme
- Échelle de salaire resserrée
- Politique d'achats responsables
- Politique de déplacements des salariés et compensation des émissions carbone

Le développement durable au cœur de notre projet :

- **Approvisionnement à 100 % en énergies renouvelables :** Enercoop PACA fournit ses clients en électricité renouvelable et s'approvisionne en direct auprès de producteurs locaux (hydraulique, solaire, éolien).
- **Statut coopératif :** Enercoop PACA a choisi le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) pour permettre à chacun de s'impliquer dans le projet. Ainsi les consommateurs, mais aussi les producteurs, les partenaires, les associations, les collectivités locales, les salariés, et toutes les personnes intéressées par le projet ont la possibilité de devenir sociétaires, en prenant des parts au capital de la coopérative. Ils peuvent ensuite prendre part à la gouvernance de l'entreprise et voter les grandes décisions lors des Assemblées Générales.
- **Développement de projets de production d'énergie renouvelable :** Enercoop PACA accompagne et finance des projets de production dans la région, comme par exemple en 2014 l'installation de panneaux solaires sur le toit d'une école à Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence) ou actuellement la réhabilitation d'une centrale hydraulique à Velaux (Bouches du Rhône).
- **Lucrativité limitée et ré-investissement des bénéfices :** le statut de SCIC impose à Enercoop PACA une lucrativité limitée et le ré-investissement de plus de la moitié de ses bénéfices dans le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations d'énergie.
- **Participation citoyenne dans les projets de production :** Enercoop PACA encourage la participation des habitants et collectivités dans les projets de production qu'elle accompagne en partenariat avec Energie Partagée.
- **Ancrage territorial :** l'essaimage du projet Enercoop via des coopératives régionales a débuté en 2010 afin de créer un lien de proximité avec les consommateurs et les producteurs locaux.
- **Ambassadeurs locaux :** Enercoop PACA organise chaque année une formation pour permettre aux sociétaires qui le souhaitent de mieux s'approprier le projet et de devenir bénévole pour la coopérative : ce sont les ambassadeurs d'Enercoop PACA.
- **Accompagnement et conseil à la réduction des consommations d'électricité :** Enercoop PACA accompagne les particuliers et les professionnels dans la réduction de leurs consommations d'électricité.

Quelques points-clés de la politique RSE d'Enercoop PACA :

- **Co-construction du projet avec les salariés :** les salariés sont invités chaque année à un séminaire d'entreprise qui réunit opérationnels (salariés) et décisionnaires (membres du Conseil d'Administration) et permet d'impliquer les salariés dans les décisions stratégiques de la coopérative.
- **Semaine de 4 jours :** la semaine de travail a été fixée pour tous les salariés à 4 jours Temps Plein. Ce partage du travail a pour objectif de créer des conditions de travail attractives pour les salariés en leur permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Cette mesure permet aussi de créer rapidement des emplois locaux (l'équipe est passé de 2 salariés à la création en 2013 à 6 salariés, deux ans plus tard).
- **Parité homme-femme au sein de l'entreprise :** la coopérative Enercoop PACA est dirigée par une femme (Clémentine Thierry), l'équipe atteint la parité parfaite (3 hommes et 3 femmes) et le Conseil d'Administration s'en rapproche (6 femmes sur les 14 membres).
- **Échelle de salaire resserrée :** l'écart salarial au sein d'Enercoop PACA est de 1 à 1,3 alors qu'il est préconisé de 1 à 5 dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.
- **Politique d'achats responsables :** Enercoop PACA se fournit exclusivement auprès de fournisseurs écoresponsables (Eco-Bureau, La boutique Écologique...), du papier recyclé au café équitable, en passant par du matériel informatique peu énergivore (ordinateurs label Energy Star)
- **Politique de déplacements des salariés :** Enercoop PACA privilégie pour les déplacements de ses salariés l'autopartage et le co-voiturage (notamment via les services de Citiz provence et BlaBlaCar). Les émissions carbone générées par les déplacements des salariés sont compensées via le dispositif du GERES.

Rappel : Enercoop PACA est une coopérative régionale d'Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité verte, créé en 2005 par Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, La Nef... Enercoop propose une offre 100 % renouvelable grâce à un approvisionnement direct et exclusif auprès d'un réseau de producteurs d'électricité d'origine renouvelable (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse). Cette offre s'adresse aussi bien aux particuliers, qu'aux professionnels et collectivités. La coopérative Enercoop PACA a été créée en mars 2013 à Marseille et compte aujourd'hui : 650 sociétaires - 2000 clients - 6 salariés - 8 producteurs locaux